



S'informer, c'est capital

Distribution des revenus et des gains en capital de fin d'année – modifications

Comme par les années passées, les Fonds FMOQ procéderont, s'il y a lieu, en fin d'année, à la distribution des revenus et des gains en capital nets (diminués des pertes en capital). À l'instar de l'année dernière, nous procéderons à cette distribution le premier vendredi suivant le 14 décembre. Pour 2005, la distribution des revenus et des gains en capital nets accumulés se fera donc le **16 décembre 2005**.

Les participants qui souhaiteraient effectuer des transactions avant cette distribution devront donc nous faire part de leur intention **avant 10 heures, le 9 décembre 2005**. En plus d'accélérer les divers processus de fin d'année, une distribution plus hâtive permet aux participants intéressés d'effectuer, au cours des dernières semaines de l'année, des transactions sur des titres de leur portefeuille comportant des pertes potentielles, et ce, afin de réduire et même d'annuler l'impact fiscal de cette distribution. Afin de vous aider dans cette planification fiscale, les montants distribués par part seront disponibles dans notre site web (www.fondsfmoq.com) dès le **19 décembre à midi**. Le cas échéant, nos conseillers vous fourniront avec plaisir de plus amples explications.

Fermeture du Fonds équilibré FMOQ

Comme suite à l'abolition, par le gouvernement fédéral, de la limite de détention de biens étrangers dans un REER, nous fusionnerons, au cours des prochains mois, le Fonds équilibré FMOQ avec le Fonds de placement FMOQ. Les personnes concernées, soit les détenteurs de parts du Fonds équilibré FMOQ, recevront sous peu une circulaire d'information. Le Fonds équilibré FMOQ avait été mis sur pied afin d'offrir, aux participants aux Fonds FMOQ, un deuxième Fonds de placement admissible aux divers régimes fiscaux, tout comme le Fonds omnibus FMOQ, mais avec une stratégie de placement légèrement plus agressive, comme celle du Fonds de placement FMOQ. Ce dernier n'était pas admissible à ces régimes, car il dépassait régulièrement la limite de biens étrangers alors imposée aux régimes fiscaux. Étant donné l'abolition de cette limite, il n'y a plus de raison de maintenir deux Fonds FMOQ comportant la même stratégie de placement. Les économies réalisées par cette fusion nous permettront d'envisager la mise sur pied d'un nouveau Fonds FMOQ à vocation différente. À suivre...

Envoi de l'Avis de transactions

Les participants aux Fonds FMOQ qui ne souhaitent plus recevoir l'*Avis de transactions* chaque fois qu'ils en font une, peuvent en faire la demande. Cette nouvelle option peut être particulièrement intéressante dans les cas de débits préautorisés mensuels. Pour s'en prévaloir, il faut obligatoirement être inscrit à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet et signer le formulaire à cet effet. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller.

Offre élargie de produits et services

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, nous sommes en mesure, depuis plus d'un an maintenant, de vous servir pour l'ensemble de votre portefeuille et non plus seulement pour vos Fonds FMOQ. Nous vous donnons en effet accès à la grande majorité des fonds communs de placement disponibles sur le marché canadien, aux produits d'Épargne Placements Québec ainsi qu'aux dépôts à terme. Nous pouvons aussi, par l'entremise de nos partenaires, répondre à vos besoins en matière de courtage en valeurs mobilières, à escompte ou de plein exercice. Tous ces services sont offerts avec la même approche de neutralité et d'impartialité qui fait la renommée de notre offre de service. De nombreux clients se sont déjà prévalus de ces services, pourquoi pas vous?

Régime enregistré d'épargne-études

Dans son édition du 17 août, *La Presse* faisait mention d'un récent sondage de la firme Décima. Il appert que 60 % des parents québécois ne prévoient rien pour le financement des études de leurs enfants. Alors que 70 % des parents estiment que leurs enfants feront des études universitaires, seulement 38 % d'entre eux contribuent à un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Non seulement les frais de scolarité pour des études supérieures sont-ils importants, mais il est acquis qu'ils augmenteront au cours des prochaines années. Nous ne pouvons que vous inciter à réfléchir à l'opportunité d'adhérer le plus tôt possible à un tel régime et de bénéficier des subventions gouvernementales qui s'y rattachent.



Des marchés gonflés au pétrole

Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2005, l'évolution des divers titres des marchés boursiers est la suivante :

	En devises locales	En dollars canadiens
S&P / TSX	s.o.	19,09 %
DOW JONES	- 1,99 %	- 5,45 %
S&P 500	1,39 %	- 2,19 %
NASDAQ	- 1,09 %	- 4,58 %
MSCI EAOE	17,90 %	3,05 %
MSCI MONDE	9,26 %	1,00 %

Comme on peut le constater, le marché boursier canadien a, depuis le début de l'année, largement dépassé la performance des divers marchés boursiers mondiaux. Cette forte croissance est très largement attribuable à l'évolution des titres des sociétés pétrolières ou reliées au pétrole. Fortement soutenus par l'augmentation du prix de « l'or noir », les cours de ces sociétés surpassent cette augmentation, ce qui laisse entrevoir de nouvelles hausses de prix.

Au Canada, l'évolution des titres du secteur de l'énergie ressemble de plus en plus à celle du secteur technologique lors de la bulle spéculative de la fin des années 90. La prudence est donc de mise en cette période houleuse. La firme Natcan, qui gère la portion active des investissements en actions canadiennes des Fonds FMOQ, est sensible à cette réalité. En conséquence, elle a positionné les portefeuilles des Fonds FMOQ de façon à pouvoir faire face à un dégonflement de cette nouvelle « bulle ». Pour plus de détails, je vous invite à lire le commentaire de notre gestionnaire publié dans le présent bulletin.

Niveau inquiétant du taux d'épargne des Canadiens

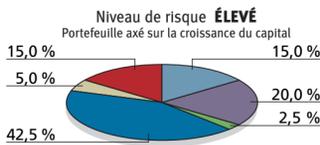
Dans son édition du 14 septembre, la section *Votre Argent* du *Journal de Montréal* faisait état d'un récent rapport des Marchés mondiaux CIBC dans lequel on signale que le taux d'épargne des Canadiens est en chute libre depuis une vingtaine d'années, et qu'il atteint un niveau inégalé depuis 1920. Ce taux avoisine le zéro et se situe parfois dans la zone négative. La situation est à ce point critique que les ménages canadiens ne disposent plus d'aucun coussin pour faire face au moindre coup dur qui pourrait se produire dans un proche avenir. Il s'agit d'une situation particulièrement inquiétante dans une période de flambée du prix du pétrole et d'amorce d'une hausse des taux d'intérêt. Dans cette perspective, nous vous rappelons que nous disposons de plusieurs outils tels que le débit préautorisé, pour vous aider à économiser. Informez-vous auprès de nos conseillers.

Un nouveau gestionnaire pour les Fonds FMOQ

Depuis la mi-juillet, les Fonds FMOQ peuvent compter sur un nouveau gestionnaire de portefeuille. En effet, 25 % des actifs investis par l'ensemble des Fonds FMOQ dans les marchés internationaux ont été confiés à la firme Golman Sachs Management. Celle-ci effectue les investissements dans des sociétés de petite capitalisation du marché américain. À la suite de diverses recherches et analyses, nous avons conclu que l'ajout d'une composante « petite capitalisation américaine », gérée de façon active par un gestionnaire sur place, permettra de bonifier les performances du Fonds d'actions internationales FMOQ et de nos divers Fonds diversifiés. Bien que les rendements historiques ne soient pas garants du futur, nous sommes d'avis que l'approche de gestion et la profondeur de l'équipe de recherche de ce nouveau gestionnaire permettent d'espérer des performances supérieures aux indices de marché. Pour en savoir plus sur ce nouveau gestionnaire et sur la répartition des actifs des Fonds FMOQ, nous vous invitons à consulter l'article du présent bulletin sur ce sujet.

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition



■ Omnibus
■ Équibré
■ Monétaire
■ Obligations canadiennes
■ Actions canadiennes
■ Actions internationales

Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 30 septembre 2005

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	2,24	2,16	2,31	2,32	2,83	3,68	10,014
Omnibus	13,09	12,04	12,54	7,23	3,67	8,61	23,098
Fonds de placement	11,98	11,75	11,90	5,87	1,31	9,56	21,871
Équilibré	12,55	11,64	11,95	6,02	1,59	5,59 (27.11.98)	12,705
Obligations canadiennes	7,69	5,99	6,31	6,71	s.o.	7,22 (16.03.01)	11,163
Actions canadiennes	24,31	22,36	22,89	13,44	5,41	12,07	23,116
Actions internationales	7,27	6,51	6,52	0,47	-4,62	4,78	8,174

Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	05.09.30	Écarts	05.06.30	Écarts	05.03.25	Écarts	04.12.31	Écarts	04.09.24
S&P/TSX (Toronto)	11 011,83	11,2 %	9 902,77	3,9 %	9 533,10	3,1 %	9 246,65	7,7 %	8 588,40
S&P 500 (New York)	1 426,69	-2,3 %	1 460,14	2,6 %	1 423,70	-2,4 %	1 458,74	3,0 %	1 416,32
MSCI EAOE (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 879,72	4,1 %	1 806,25	-1,4 %	1 831,85	0,4 %	1 824,12	9,4 %	1 667,69
Scotia Univers (obligations canadiennes)	604,95	0,1 %	604,25	5,4 %	573,37	0,2 %	572,15	2,9 %	556,12

* Convertis en dollars canadiens.

Survol des marchés financiers

GESTION DE PORTEFEUILLE NATCAN

Choc pétrolier en vue

Soufflé coup sur coup par deux ouragans, le prix du pétrole a encore fait des siennes au troisième trimestre. Personne ne pouvait prévoir ce revirement, ce genre de catastrophes naturelles ne se produisant que très rarement.

Les compagnies pétrolières et gazières du Golfe du Mexique ont dû arrêter la production à deux reprises à la fin d'août et en septembre. Or, la Nouvelle-Orléans et Houston produisent plus de 40 % du pétrole raffiné américain, et les arrêts de production sont survenus à une période de l'année où les compagnies tentent normalement d'accumuler des surplus pour l'hiver. De plus, les producteurs doivent s'adapter à la capacité limitée du transport, qui repose sur des infrastructures rigides (oléoducs et gazoducs).

Dans cette foulée, le prix de l'essence à la pompe est monté en flèche, malgré les récriminations et les grincements de dents des automobilistes. Du coup, l'utilisation des véhicules récréatifs a chuté devant la facture salée. Un autre choc pourrait surprendre les ménages cet hiver : le coût du chauffage.

En août dernier, les prix à la consommation au Canada ont fait un bond de 2,6 %. Sans les aliments et l'énergie, la hausse était de 1,5 %, ce qui démontre que la flambée du prix du carburant ne se traduit pas par des prix plus corsés d'autres biens. Malgré tout, les sommes additionnelles dépensées pour l'achat de l'énergie sont des sommes qui ne sont pas allouées à l'épargne ou à la consommation d'autres biens. C'est pourquoi un bon nombre d'observateurs anticipent que les consommateurs se serreront la ceinture dans les mois à venir.

Du côté des industries, certains secteurs d'activité ont envoyé les premiers signaux de détresse. Les compagnies de transport (ex. : Delta Airlines et Northwest Airlines) sont les plus affectées. Mais la cherté de l'or noir se répercute également sur les coûts des producteurs forestiers et miniers, ainsi que des fabricants de substances chimiques.

Marché obligataire

Le marché obligataire nord-américain a joué au yo-yo au cours du trimestre. D'abord, en juillet, la crainte de l'inflation a provoqué une hausse des taux obligataires. Puis, les investisseurs se sont ravisés en août, estimant que la hausse soutenue du pétrole aurait pour effet d'assombrir les perspectives de croissance économique à court terme, plutôt que de générer des pressions inflationnistes.

Résultat, la courbe de rendement s'est aplatie de façon marquée aux États-Unis, et l'écart entre les taux obligataires américains et canadiens s'est élargi. Au début de septembre, les obligations échéant dans 10 ans affichaient un taux de 4,20 % aux États-Unis, comparativement à 3,95 % au Canada.

Marchés boursiers

L'activité boursière au troisième trimestre a tourné autour de deux thèmes principaux : la hausse soutenue du prix du pétrole et la reprise du marché japonais, l'un des rares pays qui bénéficiera du retour de l'inflation.

Composé à 27 % d'énergie, le marché boursier canadien a poursuivi son ascension vertigineuse au troisième trimestre, alors qu'il était propulsé par des nouvelles corporatives et économiques positives. L'indice repère a volé en septembre au-dessus des 11 000 points, un seul qui n'avait pas été franchi depuis l'automne 2000.

Le marché boursier américain s'est montré morose au troisième trimestre, une humeur provenant essentiellement du prix astronomique du pétrole, des ouragans dans le Golfe du Mexique, de la vigueur incroyable du dollar canadien - une pétro-devise - et du relèvement du loyer de l'argent.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Offre globale de produits et services

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a élargi⁽¹⁾ de façon importante la gamme de produits et services qu'elle offre aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et de l'Association des Optométristes du Québec. Vous trouverez ci-dessous cette offre globale de produits et services.

Les Fonds FMOQ⁽²⁾ :

Sept Fonds FMOQ bâtis spécifiquement pour la clientèle de la Société

- Monétaire
- Omnibus
- Placement Équilibré
- Obligations canadiennes
- Actions canadiennes
- Actions internationales

Les autres fonds communs de placement⁽³⁾ :

La majorité des fonds communs de placement disponibles sur le marché canadien (ex. : Mackenzie, CI, Fidelity, etc.)

Les produits de Épargne Placements Québec⁽⁴⁾ :

L'ensemble des produits d'épargne émis et garantis par le gouvernement du Québec et mis en marché par Épargne Placements Québec (ex. : obligations d'épargne du Québec, obligations boursières, etc.)

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

Les certificats de placement garanti⁽⁵⁾ :

Des certificats de placement garanti ou des dépôts à terme émis par diverses institutions financières et garantis par les différents régimes d'assurance-dépôts applicables

Le REER autogéré et le service de courtage à escompte⁽⁶⁾ :

Des régimes enregistrés⁽⁷⁾ autogérés permettant d'investir dans l'ensemble des instruments financiers disponibles sur les marchés jumelés à des services de courtage à escompte

Le REER autogéré, le compte au comptant et le service de courtage de plein exercice⁽⁸⁾ :

Des régimes enregistrés⁽⁹⁾ autogérés et des comptes au comptant⁽⁸⁾ permettant d'investir dans l'ensemble des instruments financiers disponibles sur les marchés jumelés à des services de courtage de plein exercice (i.e. : avec conseils)

⁽¹⁾ Directement ou par le biais d'ententes de partenariat
⁽²⁾ Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès des *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*
⁽³⁾ Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices
⁽⁴⁾ Épargne Placements Québec™ est une unité administrative du ministère des Finances du Québec
⁽⁵⁾ Le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables
⁽⁶⁾ Offert par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*
⁽⁷⁾ « régime enregistré » signifie : régime enregistré d'épargne-retraite (REER), compte de retraite immobilisé (CRI), fonds enregistré de revenu de retraite (EER), fonds de revenu viager (FRV)
⁽⁸⁾ Offert par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*
⁽⁹⁾ « compte au comptant » signifie : un compte non enregistré



Montréal
1111 – 1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Québec
Place Iberville IV
740 – 2954, boulevard Laurier
Ste-Foy (Québec) G1V 4T2
Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929
Site Internet : www.fondsfmoq.com
Courriel : info@fondsfmoq.com

► Suite de la page 1

Insaisissabilité des REER

Dans notre bulletin du mois de juin 2004, nous vous informions qu’à la suite d’un jugement de la Cour suprême du Canada, les divers régimes d’épargne-retraite (REER) qualifiés de « protégés » ou d’« insaisissables » ne l’étaient plus. Or, le gouvernement du Canada a déposé récemment deux projets de loi visant à rendre insaisissables tous les REER et tous les régimes enregistrés d’épargne-études (REEE). Nous suivons ce dossier de très près et nous vous tiendrons au courant des développements qui surviendront.

Programme de conférences hiver - printemps 2006

Nous maintenons notre programme de conférences lancé il y a quelques années maintenant. La prochaine saison, au cours de laquelle nos experts invités aborderont divers sujets de nature économique et financière, débutera en janvier, avec des conférences (à Montréal et à Québec) sur les perspectives économiques. Le programme complet de la saison

Les récents scandales financiers, parlons-en !

Les récents scandales financiers, parlons-en !

L’actualité récente a été marquée par plusieurs scandales financiers qui ont fait perdre potentiellement plusieurs millions de dollars aux investisseurs de certains fonds communs de placement. À juste titre, plusieurs clients sont inquiets quant à l’efficacité des mesures de sécurité visant à empêcher de telles arnaques. Sans nous prononcer sur cette question précise, nous souhaitons tout de même vous mentionner les raisons qui vous permettront de croire qu’une telle situation ne peut se produire chez nous.

Propriété des sociétés intervenantes

Toutes les sociétés assurant les opérations de gérance et de distribution des Fonds FMOQ, soit la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et *Les Fonds d’investissement FMOQ inc.*, sont la propriété exclusive* de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Aucun intervenant externe, dont les objectifs financiers ou moraux sont ou seraient incompatibles avec ceux de la FMOQ, ne détient de participation dans le capital-actions de ces sociétés.

Composition des conseils d’administration

Chacun des conseils d’administration des sociétés susmentionnées est composé en majorité de membres de la FMOQ, dûment nommés par elle. Pour remplir adéquatement sa mission de veiller aux intérêts des membres de la FMOQ, chaque conseil s’est adjoint des membres externes, en l’occurrence des spécialistes aguerris en gestion, en finances et en placement. Ces membres sont minoritaires et aucun d’eux n’est actionnaire ou employé des sociétés concernées. En conséquence, les orientations et les décisions des conseils sont fixées ou prises en toute connaissance de cause, dans le seul et unique intérêt des participants aux Fonds FMOQ.

Distributeur exclusif des Fonds FMOQ

La promotion et la vente des Fonds FMOQ ne s’effectuent que par l’intermédiaire de la société *Les Fonds d’investissement FMOQ inc.* Nous évitons ainsi que des représentants mal intentionnés, ou ne respectant pas l’approche de neutralité et d’impartialité que nous exigeons de nos conseillers et représentants, utilisent les Fonds FMOQ pour bernier ou mal servir notre clientèle. De plus, toutes les transactions recueillies par nos conseillers sont assujetties à une vérification de conformité effectuée par le service responsable de l’administration.

Gestionnaires de portefeuille externes

Tous les gestionnaires des Fonds FMOQ sont des sociétés externes qui sont choisies par le conseil d’administration de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* Cette sélection est basée sur leurs compétences, leurs expertises, leur réputation et divers critères visant à assurer leur intégrité et, bien entendu, leur capacité de générer des rendements intéressants. Les investissements effectués par nos gestionnaires sont encadrés par des politiques

hiver-printemps 2006 vous sera transmis en novembre prochain. Comme il est important d’être bien informé, nous espérons que vous y participerez en grand nombre.

À la rencontre des omnipraticiens

Encore cette année, nous participerons à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ et à tous les congrès de formation continue de l’automne.

Nous poursuivrons aussi notre programme de service en région pour tous ceux et celles de l’extérieur des grands centres de Montréal et Québec. Nous nous déplacerons régulièrement en région afin de rencontrer les omnipraticiens. Comme toujours, les participants et les médecins recevront à l’avance une lettre dans laquelle nous les informerons de la présence et de la disponibilité d’un conseiller avec qui ils pourront prendre rendez-vous. Profitez de ce service personnalisé très apprécié.

Propriété des sociétés intervenantes

Propriété des sociétés intervenantes

Toutes les sociétés assurant les opérations de gérance et de distribution des Fonds FMOQ, soit la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et *Les Fonds d’investissement FMOQ inc.*, sont la propriété exclusive* de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Aucun intervenant externe, dont les objectifs financiers ou moraux sont ou seraient incompatibles avec ceux de la FMOQ, ne détient de participation dans le capital-actions de ces sociétés.

Assujettissement aux normes et contrôles de l’Autorité des marchés financiers (AMF)

À l’instar de tous les producteurs et distributeurs de fonds communs de placement, et malgré le fait que les Fonds FMOQ s’adressent à une clientèle restreinte, les Fonds FMOQ, leur promoteur et leur distributeur sont assujettis aux mêmes normes, exigences et contrôles des diverses autorités réglementaires, dont celles de l’Autorité des marchés financiers (AMF). Bien que cet élément n’ait pas empêché certains scandales financiers et malgré le fait que certaines voix laissent entendre que l’efficacité de l’AMF est discutable, nous sommes en mesure d’affirmer, en tant que société assujettie, que ces normes, exigences et contrôles permettent d’ores et déjà l’élimination de plusieurs possibilités de fraudes, et qu’elles ont tout de même permis de stopper des détournements de fonds. De plus, il est à prévoir que de nouveaux règlements seront adoptés pour éliminer la répétition de telles arnaques.

Vérificateur externe indépendant

Comme il se doit, le vérificateur externe des Fonds FMOQ est totalement indépendant du personnel des sociétés assumant la gérance et la distribution des Fonds FMOQ. Il est important de souligner que la firme de vérification a été choisie par le conseil d’administration et qu’elle n’a de comptes à rendre qu’à ce dernier. En aucun temps son mandat ou ses honoraires ne peuvent être mis en cause par un membre du personnel des sociétés travaillant pour le compte des Fonds FMOQ. La vérification ne vise donc qu’à assurer la protection des investissements des participants. De plus, il est important de mentionner qu’outre les vérifications d’usage sur l’exactitude et la conformité des états financiers des Fonds, des vérifications additionnelles assurent le respect et l’efficacité des règles de contrôle internes de ces sociétés. Cette démarche a notamment pour objectif de garantir l’application des principes reconnus de séparation des tâches. Des vérifications directes sont faites régulièrement auprès de clients afin de garantir la validité des relevés produits par le gérant des Fonds FMOQ. Ces contrôles sont plus rigoureux que ceux requis par les autorités réglementaires et ils permettent de prévenir toute anomalie d’opération.

Salon *Vision Show 2005*

Nous avons eu le plaisir de participer de nouveau au Salon *Vision Show 2005* qui s’est tenu à Québec, les 16 et 17 septembre dernier. Nous tenons à remercier les participants à cet événement majeur, et plus particulièrement les membres de l’Association des Optométristes du Québec qui nous ont réservé un accueil chaleureux.

Information continue sur les fonds d’investissement

En vertu d’une nouvelle réglementation, les fonds d’investissement ont l’obligation de rendre disponible, trimestriellement, la liste des titres détenus dans les portefeuilles de leurs fonds. En conséquence, les participants qui le souhaitent peuvent demander à recevoir, par courrier, une copie desdits documents ou les consulter dans le site Internet de la Société (www.fondsmoq.com) à la section « Informations générales » sous l’onglet « Les Fonds FMOQ ».

Information continue sur les fonds d’investissement

En vertu d’une nouvelle réglementation, les fonds d’investissement ont l’obligation de rendre disponible, trimestriellement, la liste des titres détenus dans les portefeuilles de leurs fonds. En conséquence, les participants qui le souhaitent peuvent demander à recevoir, par courrier, une copie desdits documents ou les consulter dans le site Internet de la Société (www.fondsmoq.com) à la section « Informations générales » sous l’onglet « Les Fonds FMOQ ».

Information continue sur les fonds d’investissement

Information continue sur les fonds d’investissement

Gardien de valeurs reconnu

Le fournisseur choisi pour effectuer la garde des valeurs des Fonds FMOQ est une société reconnue pour son expertise et l’efficacité de ses contrôles internes. Comme pour tous les autres fonds communs de placement, cette société n’est pas fiduciaire des Fonds FMOQ parce qu’elle ne reçoit pas directement l’argent des investisseurs. Cela ne l’empêche toutefois pas d’effectuer un contrôle rigoureux sur l’ensemble des valeurs des portefeuilles des Fonds. Les participants aux Fonds FMOQ ont donc la certitude, d’une part, que les actifs des Fonds ne sont investis que par les gestionnaires mandatés et, d’autre part, que les entrées et sorties de fonds ne peuvent être effectuées que par et dans le compte en fiducie de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.*

Frais de gestion

Les seuls frais imputés aux Fonds FMOQ sont les honoraires de gestion indiqués dans le prospectus. Aucuns autres frais (de consultation, etc.) pouvant diminuer leur valeur ne sont imputés aux Fonds. Le conseil d’administration de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* veille d’ailleurs de très près à ce que les ratios des frais de gestion (RFG) des Fonds demeurent parmi les plus bas de l’industrie, évitant du même coup que ces frais amoindrisent les rendements obtenus.

Pour conclure

À la lumière des remarques précédentes, nous sommes confiants que les actifs des participants aux Fonds FMOQ sont bel et bien protégés. À cet égard, la propriété exclusive et le contrôle de la FMOQ sur les diverses sociétés administrant les Fonds FMOQ constituent la meilleure garantie qui soit.

Nous déplorons que des personnes sans scrupule aient agi de façon honteuse et, par le fait même, éclaboussé l’ensemble de l’industrie des fonds communs de placement. Cette situation regrettable ne doit pas faire perdre de vue les nombreux avantages de cet outil financier, notamment sur les plans de la diversification, de la gestion professionnelle, de la facilité de transaction et des frais de gestion. Comme pour toutes les décisions de cette nature, la vigilance demeure de mise : dans le domaine des services financiers plus que dans tout autre, il ne faut jamais faire confiance au premier venu. L’implication directe dans la gestion des Fonds FMOQ par la FMOQ, dont les objectifs coïncident avec ceux de ses membres, demeure un précieux gage de confiance pour les investisseurs. Profitez-en!

* Les sociétés Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Les Fonds d’investissement FMOQ inc. sont la propriété de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) par le biais de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., une filiale à part entière de la FMOQ.



Depuis le début de l’an 2000, le rendement du marché des actions mondiales a été des plus décevants, particulièrement pour les investisseurs canadiens qui ont subi les contrecoups de la hausse du dollar canadien par rapport à celui de nos voisins du sud.

En raison de sa gestion indicielle qui vise à reproduire la performance d’un indice de marché, le Fonds actions internationales FMOQ a été affecté par cette déprime des marchés internationaux. Déterminé à améliorer le rendement global et la position comparative de ce Fonds, le conseil d’administration de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* (le gérant des Fonds FMOQ) a décidé d’ajouter un nouveau gestionnaire à celui présentement en place, TAL gestion globale d’actifs inc. (TAL).

Le gestionnaire actuel avait pour mandat de reproduire le rendement du marché américain pour une moitié des éléments d’actif du Fonds, et de calquer le rendement des marchés de l’Europe, de l’Australie et d’Extrême-Orient (EAEO) pour l’autre moitié. Pour ce faire, TAL utilisait des contrats à terme liés aux divers indices des marchés boursiers de titres de grande capitalisation des pays concernés.

Dans le but de diversifier les styles de gestion et d’augmenter les rendements à long terme du Fonds actions internationales FMOQ, le conseil d’administration de la Société a décidé que la moitié des éléments d’actif du Fonds qui étaient investis en actions américaines (soit 25 % du **total** des éléments d’actif) seront dorénavant investis en titres de sociétés américaines de petite capitalisation.

Un comité de sélection a donc été formé afin 1) d’évaluer les diverses firmes de gestion susceptibles de remplir un tel mandat et 2) de faire une recommandation. Au terme de ce processus, les services de la firme Goldman Sachs Asset Management (GSAM) ont été retenus.

Soulignons que les différents Fonds diversifiés de la famille des Fonds FMOQ utilisent le Fonds actions internationales FMOQ pour leurs investissements dans les marchés étrangers. Ils ont donc été affectés, quoique dans une moindre mesure, par la performance moyenne des marchés étrangers au cours des dernières années. Ils bénéficieraient cependant des effets positifs escomptés de l’entrée en scène du nouveau gestionnaire.

Fondée en 1988, GSAM est une filiale de la banque et firme de courtage Goldman, Sachs & Company. Son actif sous gestion dépasse les 400 milliards de dollars. Son équipe de gestionnaires

Un nouveau gestionnaire pour le Fonds actions internationales FMOQ

et d’analystes en actions à faible capitalisation américaine est basée à New York, mais elle poursuit également ses activités internationales à Londres, à Tokyo et à Singapour.

GSAM n’étant pas inscrite auprès de l’Autorité des marchés financiers du Québec pour gérer des fonds communs de placement, nous avons fait appel aux services de Fiera Capital, gestionnaire de portefeuilles établi à Montréal, pour agir à titre d’intermédiaire et épauler Les Fonds FMOQ en ce qui concerne la vérification diligente et le suivi des opérations de GSAM.

L’équipe

L’équipe qui gère la portion des actifs des Fonds FMOQ dont il est question est dirigée par M. Chip Otness. Responsable de la construction des portefeuilles et de la recherche, il compte 35 années d’expérience en gestion de portefeuille dont plus de 20 dédiées aux actions à faible capitalisation. Cinq autres gestionnaires, chacun responsable de secteur(s) spécifique(s), de même que trois analystes qui font de la recherche, complètent l’équipe.

Le style de gestion

Le style du gestionnaire est de type valeur combiné à une approche fondamentale. Ce style met l’accent sur la recherche de titres de qualité, sous-évalués et ayant traversé une mauvaise période à court terme.

En pratique, GSAM filtre quelque 2 000 titres américains ayant une capitalisation boursière inférieure à 1,5 milliard \$. Cette démarche a pour but de retenir les compagnies qui répondent à ses critères de type valeur (faible ratio cours-bénéfice, faible ratio cours-valeur comptable, etc.). Par la suite, les titres de compagnie dont le modèle d’affaire est déficient, ou dont la gestion semble douteuse, sont éliminés; seuls les titres de celles dont les affaires sont prometteuses, et dont le rapport risque / rendement est intéressant, font partie de la liste finale de titres potentiels à inclure dans le portefeuille. Parmi ces 400 à 500 titres, 200 sont sélectionnés à la suite d’une analyse rigoureuse des états financiers, d’une évaluation minutieuse de la position concurrentielle et d’une rencontre avec les dirigeants de la compagnie.

La gestion du risque

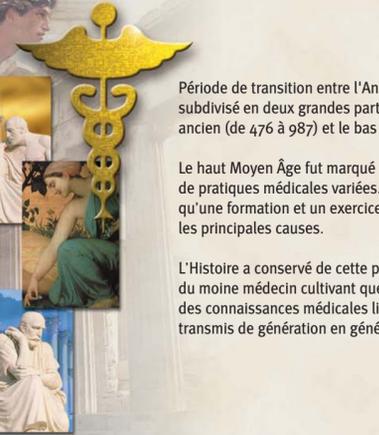
Les actions à faible capitalisation sont sans aucun doute une des classes d’actifs dont le rendement peut varier le plus

Nouvelle structure de gestion

Fonds actions internationales FMOQ



L’HISTOIRE EN CAPSULES



Le médecin au Moyen Âge

Période de transition entre l’Antiquité et la Renaissance, le Moyen Âge a été subdivisé en deux grandes parties par les spécialistes : le haut Moyen Âge ancien (de 476 à 987) et le bas Moyen Âge (de 987 à 1589).

Le haut Moyen Âge fut marqué par l’émergence d’un grand nombre de types de pratiques médicales variées. Un statut médical mal défini, de même qu’une formation et un exercice de la médecine non encadrés, en furent les principales causes.

L’Histoire a conservé de cette première longue période l’image du moine médecin cultivant quelques plantes et tentant de développer des connaissances médicales livresques, en adaptant des textes antiques transmis de génération en génération.

Le médecin au Moyen Âge

Le médecin au Moyen Âge

d’une année à l’autre. GSAM limite toutefois ce risque en diversifiant de façon importante son portefeuille dans plus de 200 compagnies différentes. Le gestionnaire tente ainsi d’obtenir un rendement dans tous les secteurs de l’économie, tout en évitant de miser fortement sur un seul secteur dans le but de se démarquer; de cette façon, il ne s’expose pas à une volatilité extrême lorsque les marchés deviennent moins favorables. Son style de type valeur l’amène aussi naturellement à investir dans des compagnies dont le risque de voir leurs titres baisser est plus limité.

Nous croyons que l’objectif d’amélioration du rendement du Fonds actions internationales FMOQ et, par ricochet, des différents Fonds diversifiés de la gamme des Fonds FMOQ, devrait être atteint par la sélection de titres. À cet effet, le marché américain des titres à faible capitalisation est le plus approprié, en raison de son importance et des occasions qu’il recèle.

Étant donné la vaste expertise de l’impressionnante équipe de GSAM et la réputation très enviable dont elle jouit, nous avons la conviction que ce nouveau gestionnaire saura répondre à nos attentes quant à l’amélioration de la situation du Fonds actions internationales FMOQ et, par le fait même, de nos Fonds diversifiés.

Rappelons que le Fonds omnibus FMOQ s’expose à hauteur de 20 % aux actions mondiales par le biais du Fonds actions internationales FMOQ, alors que le Fonds de placement FMOQ et le Fonds équilibré FMOQ ont chacun le tiers de leur actif dans ce dernier.


VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Paul Angers Conseiller en placement
Associé à un courtier de plein exercice et exclusivement dédié aux clients réitérés par <i>Les Fonds d’investissement FMOQ inc.</i> dans le cadre d’une entente de partenariat.
Professionnel, cumulant plus de 18 ans d’expérience, rémunéré exclusivement à salaire et non à commission, et ce, dans votre intérêt.
1122 – 1440, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3G 1R8 angersp@vmlb.ca Tél. : (514) 954-3636 • 1 866 954-3636 Télc. : (514) 954-1038
Membre - Fonds canadien de protection des épargnants

Les bourses étrangères ont procuré de bons rendements, qui ont tout de même été entravés par la force du huard. Comme ailleurs dans le monde, les ressources naturelles ont teinté le marché, mais l’avancée boursière s’est étendue à plusieurs autres secteurs d’activité.

Perspectives

La hausse du prix du pétrole ayant deux impacts simultanés, soit stimuler l’inflation et freiner l’activité économique, les marchés financiers se sont montrés assez nerveux au troisième trimestre, en particulier la Bourse américaine et le marché obligataire. Est-ce que l’économie ralentira avant que les prix s’enflamment? Comme il est encore difficile de répondre à cette question, de nouvelles hausses de taux administrés, de faible ampleur, au Canada comme aux États-Unis, pourraient encore survenir en 2005.

Le cycle d’affaires demeurant dans une phase avancée, les secteurs à forte composante cyclique sont de plus en plus à risque. Nous pensons que les marchés boursiers sont plus vulnérables à une correction, en particulier le marché canadien, à cause du poids des titres reliés au secteur de l’énergie dans sa capitalisation boursière. Ce contexte nous pousse à faire preuve de prudence dans l’ensemble de nos placements en actions, en particulier les actions canadiennes.

TAL GESTION GLOBALE D’ACTIFS INC.

TAL GESTION GLOBALE D’ACTIFS INC.

TAL GESTION GLOBALE D’ACTIFS INC.

Au début de juillet, l’économie mondiale a connu une période d’atonie; les investisseurs craignaient alors que la situation ne dégénère. Passablement élevé, le niveau des stocks a nourri les craintes d’une forte poussée de mises à pied et d’une interruption de l’expansion économique qui en est dans sa deuxième année aux États-Unis.

Ces craintes se sont dissipées du fait de la vigueur des statistiques économiques publiées au cours de l’été. Les taux d’intérêt réels ne sont pas seulement bas au stade actuel du cycle économique, ils le sont également plus qu’au cours des périodes précédentes. Alan Greenspan a souligné que la politique monétaire de la Fed demeure expansionniste et que la banque centrale américaine continuera de resserrer le crédit à un rythme modéré. Les économies étrangères sont également solides. L’Europe a affiché une croissance plus vigoureuse que prévu, tout comme le Japon.

À l’heure actuelle, un élément est inquiétant : le prix du pétrole ne cesse de grimper. Comme l’inflation de base monte graduellement, des tensions s’exercent sur la Fed pour qu’elle continue de relever les taux d’intérêt, et des pressions à la hausse s’exercent toujours sur les taux obligataires.

Aux yeux des marchés boursiers, les bénéfices des sociétés ont été solides. Les marges bénéficiaires se situent à un seuil historique aux États-Unis, mais nous constatons du même souffle que les bénéfices des sociétés américaines sont soumis aux tensions les plus fortes. Les coûts unitaires de main-d’œuvre ainsi que les prix élevés des produits de base ajoutent aux tensions qui s’exercent sur les marges bénéficiaires, sans compter que la productivité est en baisse. Tout cela laisse entrevoir une croissance plus lente des bénéfices, non pas une diminution pure et simple, mais plutôt une décélération de leur croissance.

Sur le plan de la croissance des bénéfices, le comportement des marchés européens a été beaucoup plus surprenant. Le rendement des capitaux propres a grimpé à un point tel qu’il atteint pratiquement, aujourd’hui, le même niveau qu’aux États-Unis, un phénomène impensable il y a trois ou quatre ans.